

Le Président  
à  
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s  
du SMICTOM  
de la Région de Fontainebleau

**Objet : Convocation Comité syndical**

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain Comité Syndical du SMICTOM qui aura lieu le :

**LUNDI 21 MARS 2022 À 19H00**  
**Maison des Associations—27 rue du Port – Veneux-Les Sablons**  
**77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE**

Points à l'ordre du jour :

- 1/ Installation de deux délégués titulaires pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes de Barbizon et de Fontainebleau, qui siégeront au SMICTOM
- 2/ Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- 3/ Tarification des composteurs individuels
- 4/ Approbation du Compte de Gestion 2021
- 5/ Approbation du Compte Administratif 2021
- 6/ Reprise et affectation du résultat 2021
- 7/ Vote du Budget Primitif 2022
- 8/ Amortissements 2022
- 9/ Vote de la participation mensuelle et annuelle 2022 des adhérents au SMICTOM

De plus, nous vous remercions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour émarger lors de votre arrivée.

Enfin, nous vous informons que le port du masque ne sera plus obligatoire à l'intérieur de la salle de réunion du comité. Toutefois nous vous prions de continuer à respecter les gestes barrières.

En cas d'impossibilité d'assister à ce Comité Syndical, merci de bien vouloir prévenir votre suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien cordialement,*



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM  
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :  
[administration@smictom-fontainebleau.fr](mailto:administration@smictom-fontainebleau.fr)